



Charte d'engagement des partenaires membres LA TEAM PRO



anil Agence Nationale pour l'Information sur le Logement

LA POSTE

ActionLogement

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

ACAD Association des Coconstructeurs et Améliorateurs de Développement des Artisans

FONDATION Abbé Pierre

fapil Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement

Réseau Caritas France

EDF

TOTAL

ENGIE

CHOISIR LE GAZ C'EST AUSSI CHOISIR L'ÉNERGIE GRDF

DISTRIBUTION BÂTIMENT FRANCE

SAINT-GOBAIN

LEROY MERLIN

CAPEB L'Artisanat du Bâtiment

FFB FÉDÉRATION FRANÇAISE DES BÂTIMENTS

FNAIM AGIR POUR LE LOGEMENT

UNIS Mieux vivre l'immobilier

Plurience association

nexity

PROCIVIS

CRÉDIT AGRICOLE

LA BANQUE POSTALE

Avec le soutien de

PLAN BÂTIMENT DURABLE

Préambule

La lutte contre la précarité énergétique est une politique désormais pérenne réaffirmée dans le plan Climat et dans le Plan concerté de rénovation énergétique des bâtiments présenté le 26 avril 2018.

L'objectif gouvernemental confié à l'Agence nationale de l'habitat (traitement de 75 000 logements par an sur le quinquennat) ancre de façon déterminante son action en faveur des ménages les plus précaires, au travers de son programme Habiter Mieux.

Depuis 2010, Habiter Mieux permet aux ménages modestes, quel que soit leur statut (propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, copropriétaires), de s'engager dans un projet de rénovation énergétique de leur logement. Depuis son lancement, le programme a ainsi bénéficié à plus de 250 000 ménages.

Encore 1,5 million de logements « passoires thermiques » sont habités par des ménages propriétaires à faible revenus¹ en France, exposant ces personnes à des situations d'inconfort thermique et de vulnérabilité économique.

L'enjeu majeur réside ainsi dans la mise en mouvement de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux pour **aller à la rencontre des ménages concernés** et **proposer un accompagnement adapté à chacune des situations**.

Aussi, le Gouvernement souhaite amplifier la dynamique collective du programme Habiter Mieux autour de quatre axes d'actions :

- identifier et informer les ménages
- prescrire à bon escient les travaux et les aides publiques disponibles
- concevoir et proposer les outils de financements complémentaires aux aides
- encourager la rénovation énergétique en copropriété.

¹ Revenus des 4 premiers déciles de la population.

Objet de la charte

La présente Charte a pour objet de renforcer la mobilisation du réseau de professionnels déjà impliqués dans le programme Habiter Mieux au service de la lutte contre la précarité énergétique.

Ainsi l'Anah et ses partenaires signataires de la charte « Team Pro Habiter Mieux » partagent d'entraîner chaque année 75 000 ménages dans une démarche de confort retrouvé.

Engagements de l'Anah

L'Agence s'engage sur l'ensemble du territoire, avec les collectivités locales, à :

- Stabiliser ses règles d'attribution des aides
- Simplifier et dématérialiser ses processus pour faciliter l'accès aux aides du programme Habiter Mieux
- Soutenir toutes les démarches initiées par ses partenaires en faveur du déploiement du programme (expérimentations, innovations...)
- Favoriser les échanges d'information avec les membres de la Team Pro Habiter Mieux
- Organiser avec l'appui des services déconcentrés de l'Etat, délégations locales de l'Anah, toute action visant à faire connaître le programme Habiter Mieux
- Faciliter les procédures de paiement des aides financières accordées aux propriétaires

Engagements des partenaires, membre de la Team Pro Habiter Mieux

Les partenaires signataires de la charte s'engagent chacun en fonction de leurs champs d'action et compétences respectifs, de leurs moyens, de leur statut, à :

- Développer des actions pour aller à la rencontre des ménages
- Orienter et conseiller les ménages vers les solutions (techniques et financières) les plus adaptées à leurs profils, besoins et projet
- Faciliter les prises de décision qu'elles soient individuelles ou collectives dans le cas des copropriétés
- Accompagner les ménages dans leur démarche de demande d'aides financières
- Développer des solutions de préfinancements des aides et de financement des restes à charge et optimiser les délais d'obtention des financements
- Optimiser la durée des chantiers et garantir la qualité des travaux
- Initier les ménages à l'usage de leurs nouveaux équipements et à leur entretien afin qu'ils maîtrisent leurs charges de chauffage et leurs charges d'exploitation

Déclinaison opérationnelle de la Charte

Les membres de la Team Pro Habiter Mieux pourront proposer des conventions de partenariat avec l'Anah afin de définir des actions opérationnelles ayant vocation à être déclinées nationalement ou localement.

Les partenaires pourront le cas échéant et avec leurs réseaux respectifs élaborer, en lien avec les services déconcentrés de l'État des partenariats avec les collectivités territoriales.

Durée et animation Team Pro Habiter Mieux

La présente Charte a pour durée 5 ans (2018-2022).

Elle donnera lieu à des temps d'échanges et de rencontres annuels organisés par l'Anah.

Fait à Paris, le 19 juin 2018

Etat :

Jacques Mézard
Ministre de la Cohésion des territoires

Julien Denormandie
Secrétaire d'Etat
auprès du Ministre de la
Cohésion des territoires

ANAH
Nathalie Appéré
Présidente

Action Logement
Bruno Arbouet
Directeur général

Plan Bâtiment Durable
Jérôme Gatier
Directeur

La Poste
Philippe Dorge
Directeur général adjoint

Total France
Alexis Vovk
Président de Total Marketing

ENGIE
Pierre-François Chenu
Directeur des relations institutionnelles

GRDF
Edouard Sauvage
Directeur général

Fondation Abbé Pierre
Christophe Robert
Délégué général

FAPIL
Thierry Debrand
Président, FAPIL

EDF
Thierry Le Boucher
Directeur des opérations
et de la performance

LEROY MERLIN
Laurent Glaser
Directeur du développement durable

**SAINT-GOBAIN Bâtiment
Distribution**
Patrice Richard
Président

CAPEB
Sabine Basili
Vice-présidente

ACAD
Damien Le Clerc
Directeur général Adjoint

La Foncière Chênelet
François Marty
Président

Réseau Caritas
Véronique FAYET
Présidente

Secours Catholique
Pierre Chevillotte
Président d'Eco Habitat

La Banque Postale
Rémy Weber
Directeur général

Soliha
Xavier de Lannoy
Président

ANIL
Géraldine Chalencon
Directrice générale

FNAIM
Jean-Marc Torrollion
Président

PLURIENCE
Jean-Michel Camizon
Vice-président

Nexity
Eric Barbarit
Directeur métiers copropriété et
gestion locative

UNIS
Olivier Safar
Président adjoint